



MEDIATION CONSOMMATION

AME CONSO

CONVENTION DU 01/10/2023 AU 30/09/2026

EN CAS DE LITIGE, POUR SAISIR LE MEDIATEUR DE LA
CONSOMMATION :

- Soit par internet <https://www.mediationconso-ame.com/> en complétant le formulaire à cet effet
- Soit par courrier AME CONSO 197 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
75007 PARIS